



SIMDUT 2015 SGH

Systeme d'Information sur les Matieres
Dangereuses Utilisees au Travail

Guide du participant

SIMDUT 2015

SGH



HR PROACTIVE Inc.
Profit by Proactive Prévention™

Guide de référence rapide



Flammes



Danger pour la santé



Tête de mort sur deux tibias



Flammes sur un cercle



Corrosion



Matières infectieuses présentant un risque biologique



Cylindre à gaz



Bombe explosant



Tête de mort sur deux tibias



Point d'exclamation

www.hrproactiveinc.com
1-888-552-1155

TABLE DES MATIÈRES

Objectifs d'apprentissage	1
Présentation du SGH du SIMDUT 2015.....	2
Les trois principales sections du SIMDUT.....	3
Mentions d'avertissement	4
Étiquettes	4
Étiquettes du fournisseur	5
Étiquettes du lieu de travail	7
Équipement de protection individuelle (ÉPI)	9
Fiches de données sur la sécurité (FDS).....	10
Sections de la FDS.....	10
Risques	13
Classes de risques (sommaire)	13
Maîtrise des risques.....	13
Classifications des risques (classes et catégories) ..	13
Pictogrammes.....	15
Classes de risques (détails).....	16
Symboles de produits de consommation.....	22
Droits et responsabilités.....	30
Sommaire	32

Objectifs d'apprentissage

Une fois que vous aurez termine cette formation, vous serez precisement en mesure :

- d'appliquer vos connaissances sur le Systeme d'information sur les matieres dangereuses utilisees au travail (SIMDUT) a votre milieu de travail;
- de decrire les differentes exigences relatives aux etiquettes du fournisseur et du lieu de travail;
- de trouver l'information sur la fiche de donnees de securite (FDS) afin d'utiliser le produit en toute securite dans votre aire de travail;
- d'expliquer les risques de securite et les risques que vous pourriez rencontrer;
- de reconnaitre les pictogrammes du SIMDUT et les precautions de securite a prendre avant de manipuler le produit ou la matiere;
- de decrire vos droits et responsabilites au titre des lois relatives au SIMDUT.

Présentation du SGH du SIMDUT 2015

Bienvenue dans le SIMDUT 2015; la forme abrégée (acronyme) de Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail. Le SIMDUT est un système utilisé partout au Canada qui a été créé par le gouvernement, les entreprises et les travailleurs dans le but de protéger la santé et la sécurité de toutes les personnes travaillant avec des *matières dangereuses* ou à proximité de celles-ci. Le SIMDUT est appliqué par le Programme du travail de Développement des ressources humaines Canada pour les milieux de travail au fédéral, et par les organismes provinciaux ou territoriaux responsables de la santé et de la sécurité au travail pour la plupart des autres environnements de travail. Santé Canada est l'organisme gouvernemental responsable d'apporter les changements nécessaires aux lois fédérales relatives au SIMDUT.

Le Canada a adapté le SIMDUT au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH). Le SGH a été créé par les Nations Unies dans le but de mettre en place à l'échelle mondiale un ensemble commun de règles relativement à la classification des produits dangereux, à l'étiquetage et au formatage standard des fiches de données de sécurité, ou FDS (autrefois appelées fiches signalétiques, ou FS). Le SGH ne remplace pas le SIMDUT. Les employeurs devront se conformer aux nouvelles exigences du SIMDUT 2015, puisque d'importants changements ont été apportés par rapport au SIMDUT 1988.

En février 2015, le Canada a modifié la *Loi sur les produits dangereux* et publié le *Règlement sur les produits dangereux* afin d'intégrer le SGH au SIMDUT.



SYSTÈME
d'INFORMATION SUR LES
MATIÈRES
DANGEREUSES
UTILISÉES AU
TRAVAIL

Un *produit dangereux* est le nom donné à un produit, à une matière ou à une substance qui pourrait représenter un risque important pour la santé, la sécurité et les biens. Les produits correspondent à au moins un des critères de classification de la *Loi sur les produits dangereux* et ses règlements. Ces produits sont régis par les lois relatives au SIMDUT 2015 et sont classés dans au moins une catégorie de risque – chacune représentée par un pictogramme pour faciliter l'identification.

Les trois principales sections du SIMDUT

1. **Les étiquettes sur les contenants de matières dangereuses** fournissent les renseignements de base concernant le produit, ainsi que les pictogrammes qui soulignent les principaux risques. Tous les contenants de matières dangereuses doivent être étiquetés de manière appropriée. Il existe des exigences spécifiques pour les étiquettes de fournisseurs ainsi que pour les étiquettes en milieu de travail.
2. **Les fiches de données de sécurité** contiennent les renseignements sur les matières dangereuses, notamment leur contenu et leurs ingrédients, les directives d'utilisation, les bonnes procédures de nettoyage ainsi que les premiers soins appropriés. Une fiche de données de sécurité (FDS) doit être fournie aux employés (« travailleurs ») pour chaque produit dangereux utilisé.
3. **La formation** permet de s'assurer que toutes les personnes qui travaillent avec des matières dangereuses connaissent les risques potentiels et les bonnes méthodes de manutention de ces produits. Selon la réglementation du SIMDUT, vous avez le droit de connaître les matières dangereuses qui se trouvent dans votre milieu de travail. Votre employeur est tenu de vous former et de former ceux qui travaillent à proximité de matières dangereuses.

Remarque : Les deux (2) sections les plus importantes du SIMDUT sont les étiquettes et les fiches de données de sécurité (ou FDS).

NOTES 



ARRÊTEZ-VOUS ET RÉFLÉCHISSEZ

1. Quelles sont les trois (3) principales sections du SIMDUT?

2. Qu'est-ce qu'un *produit dangereux*?

Mentions d'avertissement

Les FDS ou les étiquettes du fournisseur présentent une mention d'avertissement qui indique la gravité du risque, si on a attribué une catégorie de risque au produit. Certaines catégories à faible risque ne sont accompagnées d'aucune mention d'avertissement.

Il existe deux mentions d'avertissement : « Danger » et « Attention ».

Danger est utilisé pour les risques les plus importants.

Attention est utilisé pour les risques moins importants.

Un seul mot figurera sur la FDS ou l'étiquette du fournisseur. Si un produit correspond à la fois à « Danger » et à « Attention », la mention « Danger » sera imprimée.

Étiquettes

Il y a deux (2) principaux types d'étiquettes : les étiquettes du fournisseur et les étiquettes du lieu de travail. Dans la présente section, nous étudierons chaque type d'étiquettes et le moment où elles doivent être utilisées. Ensuite, vous aurez l'occasion de mettre en pratique les méthodes d'étiquetage et d'appliquer ce que vous avez appris. Si vous travaillez dans un laboratoire, vous recevrez une formation spécifique aux applications des étiquettes de laboratoire.